

Montsoul

N°10

Le Mag



BULLETIN
MUNICIPAL

JUIN 2026
www.montsoul.fr



Coupe du monde
de football

P. 9



Périscolaire

P. 14



Vie Associative

P. 21

Sommaire

P.3 Mot du maire

P.8 et 9 Animations / Événements

Rockin'Montsout 2026
Kermesse Ecole Jules Ferry
Salle Manuel Castilla : coupe du monde

P. 12 et 13 Travaux

Travaux de voiries
Rues de Villaines

P.4 et 5 Environnement

Les sentes
À trottinette ou à vélo

P.10 Séniors

Sortie des séniors à Montargis

P.6 et 7 Culture

Scènes Ouvertes Montsoultaises
Portage de livres
Expo Corinne Popliment

P.11 Les brèves

Gilbert, 42 ans de tournées

P.14 et 15 Périscolaire / Vie scolaire

Séjour au ski
Accueil de Loisirs
Club ado

P.13 et 16 à 18 Vie Associative

L'Union Sportive - Montsout Baillet Maffliers
Judo
Basket
Gym Volontaire
Le F5 toujours plus haut !
Chaîne de Vies
Arts et Loisirs

P.19 à 23 Vie pratique

Les élections
Guide des bons comportements citoyens
Ligne 9518
Le conseil municipal des Jeunes
Atelier Equilibre

P.23 Sécurité

Police municipale

P.23 et 24 Parole à la minorité

P.24 à 26 Activité économique

Office notarial
Du nouveau chez Leroy Merlin
Des pizzas à déguster au Paris Montsout

P.26 État-civil

P.27 Divertissements

Jeux

P.28 Agenda



Directeur de la publication :
Silvio Biello

Responsables de la rédaction :
Olympe Oger et Pascal Bosret

Ont participé à ce Mag :
Laurent Boistard
Le Personnel Communal
Les associations

Graphisme et mise en page :
Noktenbulle

Crédits photos :
Mairie de Montsout
Pixabay - Freepik

Édition :
Mairie de Montsout

Impression :
JB Impressions • Plailly
Tirage 1 800 ex
Imprime sur papier PEFC



Silvio Biello
Maire de Montsoul

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec une profonde émotion et une immense fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui, à l'aube de cette nouvelle mandature. Votre confiance renouvelée lors des dernières élections est pour moi une source inépuisable de motivation. Je tiens à vous remercier du fond du cœur pour cet engagement à mes côtés, et à saluer l'énergie et la diversité de la nouvelle équipe municipale qui m'accompagne. Ensemble, nous porterons les valeurs qui font l'identité de Montsoul : le respect, la solidarité et l'innovation au service du bien commun.

Ce mandat s'inscrit dans la continuité des actions menées ces dernières années, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour améliorer votre quotidien. Nous avons de beaux projets à concrétiser, et je suis convaincu que, main dans la main, nous relèverons les défis qui se présentent à nous. Les finances publiques, nous le savons, nous soutiennent de moins en moins. Cette réalité nous impose de repenser nos modes de financement, sans pour autant renoncer à nos ambitions pour notre commune. Soyez assurés que chaque décision sera guidée par l'intérêt général et la recherche d'efficacité.

Une jeunesse et des seniors au cœur de nos priorités :
Comme vous le savez, la jeunesse a toute sa place à Montsoul. Dès la rentrée de septembre, nous lancerons le Conseil municipal des jeunes, une instance qui permettra à nos jeunes Montsoulois de s'exprimer, de proposer des idées et de participer activement à la vie de la commune. C'est une belle opportunité pour eux d'apprendre la citoyenneté, et pour nous de bénéficier de leur regard neuf et de leur créativité.

Nos aînés ne sont pas oubliés. Rompre l'isolement et anticiper les situations de fragilité sont des enjeux majeurs. En coordination avec notre CCAS, nous mettrons en place des visites à domicile régulières. Ces moments d'échange permettront non seulement de maintenir le lien social, mais aussi d'identifier précocement d'éventuels besoins, afin d'agir rapidement et efficacement.

Une année riche en émotion et en partage :
Ce bulletin est aussi l'occasion de faire un retour sur les temps forts qui ont rythmé notre commune. Les vacances d'été et d'hiver de notre Accueil de Loisirs ont, une fois de plus, ravi nos enfants, avec des activités variées et des souvenirs inoubliables. Le repas des seniors, toujours aussi convivial, a permis à beaucoup de se retrouver et de partager un moment de joie.

Montsoul vibre aussi au rythme de la culture et des loisirs. Le théâtre, les concerts, Les Scènes ouvertes, les spectacles et les retransmissions d'événements sportifs, ont animé notre saison, rassembleur des petits et des grands. Ces initiatives, nous les perpétuerons, car elles contribuent à créer du lien et à renforcer notre sentiment d'appartenance à une communauté soudée.

Des travaux pour une commune toujours plus agréable à vivre :
Votre cadre de vie est notre priorité. La réparation des chaussées sur l'ensemble de la commune a été réalisée début avril, pour vous offrir des déplacements plus sûrs et plus fluides. Les travaux pour une meilleure gestion des ruissellements rue de Villaines destinés à limiter les désagréments liés aux fortes intempéries, ont vu la première phase finalisée. Une période d'observation est nécessaire afin d'en mesurer l'efficacité. Enfin, la mise aux normes des passages piétons, prévue prochainement, renforcera la sécurité de tous, et notamment de nos piétons les plus vulnérables.

L'été s'annonce sous le signe de la convivialité :
Les beaux jours sont là, et avec eux, l'envie de nous retrouver, de partager des moments simples et chaleureux. Les festivités de juin seront l'occasion de célébrer ensemble ce qui nous unit. Montsoul, c'est avant tout une histoire de femmes et d'hommes qui se respectent, s'entraident et avancent ensemble. C'est cette convivialité, ce lien social que nous continuerons à cultiver avec passion.

En conclusion, je veux vous redire toute ma gratitude pour votre confiance et votre engagement. Mon implication pour Montsoul reste intacte, totale et sans réserve. Je m'engage, avec toute l'équipe municipale, à œuvrer chaque jour au service de tous, pour que notre commune reste un lieu où il fait bon vivre, grandir et vieillir.

Excellentes vacances à toutes et à tous, et à très vite pour de nouveaux moments partagés !

Silvio Biello,
Votre Maire

Les sentes : projet à l'étude d'un Parcours Santé et Découverte sur notre maillage piéton historique

Montsoul dans le passé, était un petit village constitué de maisons rurales implantées principalement autour de son église. Les liaisons routières carrossables étaient rares et nombre de chemins assuraient les connexions avec les hameaux et villages voisins, mais aussi les fermes, fontaines, lavoirs, moulins, exploitations et équipements divers, à présent disparus. Nos sentes sont les vestiges encore vivants de cette époque.

Ce Parcours Santé et Découverte, fruit d'une concertation entre la mairie et les associations locales, USMBM Randonnées Pédestres et Chaîne de Vies, comprendrait trois circuits balisés (court, moyen et long), accessibles depuis un panneau d'information central affichant la carte du site. Des poteaux directionnels en bois, répartis sur le tracé, indiqueraient le circuit emprunté, les distances, les équipements à proximité, les accès, et les connexions avec les parcours des communes voisines. Des panneaux pédagogiques (Points d'Intérêt) mettraient en valeur les richesses patrimoniales et naturelles (mare, lavoir, vestiges, paysages, histoire locale ...).

Enfin, plusieurs agrès sportifs en bois seraient implantés sur l'ensemble des tracés.

Engagée dans une dynamique de développement des mobilités actives, de la santé et du sport pour tous, Montsoul a inauguré en avril 2024 l'Aire de Loisirs de la Pépinière. Ce projet de Parcours Santé et Découverte constituerait une nouvelle étape dans l'aménagement cohérent et exemplaire des espaces publics. La municipalité souhaite porter ce projet en vue d'une concrétisation dans le courant de la mandature, aucune échéance ne pouvant être pour le moment annoncée, au regard des complications à obtenir des aides et subventions.



À TROTINETTE OU À VÉLO : LES RÈGLES ESSENTIELLES À CONNAÎTRE

Le développement des mobilités douces, telles que le vélo et la trottinette, constitue un levier majeur de la transition écologique et de l'amélioration du cadre de vie. Afin d'en garantir les bénéfices pour l'ensemble des usagers de l'espace public, leur utilisation s'inscrit dans un **cadre réglementaire précis**. Les règles applicables aux vélos et aux trottinettes ont pour objectif d'assurer la sécurité de tous, de préserver les espaces dédiés aux piétons et de permettre une cohabitation respectueuse entre les différents modes de déplacement.

Le vélo qu'il soit électrique ou non

Le vélo est un moyen de transport écologique, économique et bon pour la santé. Pour circuler en toute sécurité, certaines règles doivent impérativement être respectées.

- Les **pistes cyclables** doivent être empruntées lorsqu'elles existent. À défaut, le cycliste circule sur la **chaussée**, en respectant strictement le Code de la route.
- La circulation sur les **trottoirs est interdite**, il est obligatoire de descendre de vélo et de le pousser à la main. Seuls les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à y rouler, à allure réduite et avec un casque.

Équipements obligatoires

Le vélo doit être équipé de :

- Un feu avant blanc et un feu arrière rouge,
- Des catadioptres (réflecteurs),
- Une sonnette audible à 50 mètres,
- Un gilet rétroréfléchissant est obligatoire la nuit ou par visibilité réduite.

 **Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans** et fortement recommandé pour tous.

Sécurité et responsabilité

Aucune assurance n'est obligatoire, mais une responsabilité civile est vivement conseillée

La trottinette électrique

La trottinette électrique est classée parmi les **engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)**. Son usage est strictement encadré.

- **l'âge minimum est de 14 ans** avec un seul utilisateur à la fois (passagers interdits),
- Les **pistes cyclables** doivent être empruntées lorsqu'elles existent. À défaut, le cycliste circule sur la **chaussée**, en respectant strictement le Code de la route.
- **Interdiction formelle de circuler sur les trottoirs**, sauf autorisation municipale spécifique et à allure très réduite,
- La vitesse est limitée à 25 km/h maximum,
- Tout débridage est interdit et passible de lourdes sanctions.

Équipements obligatoires

La trottinette doit être équipée de :

- Feux avant et arrière,
- Dispositifs réfléchissants,
- Avertisseur sonore,
- Un gilet rétroréfléchissant est obligatoire la nuit ou par visibilité réduite.
- Freins efficaces.

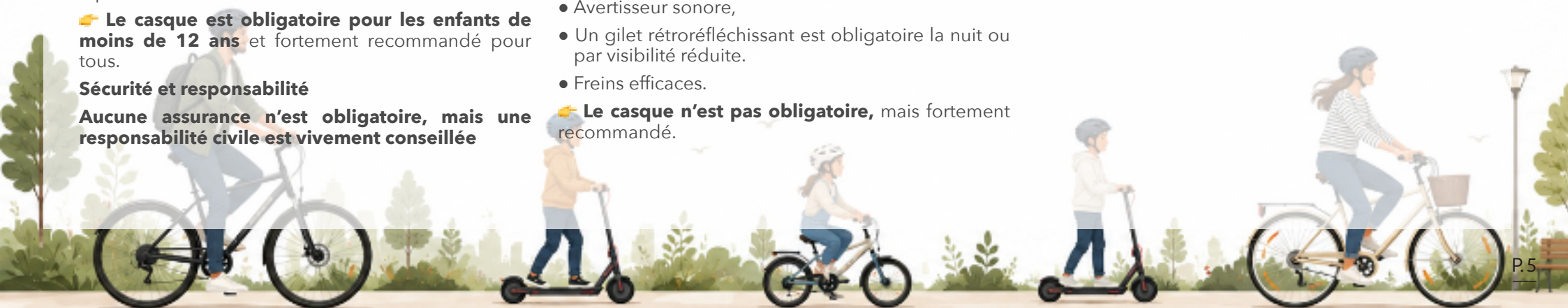
 **Le casque n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé.**

Sécurité et responsabilité

Une **assurance responsabilité civile est obligatoire**
Sanctions possibles

- Amende de **35 €** en cas d'absence de gilet ou d'équipement rétroréfléchissant lorsque la visibilité est insuffisante.
- Amende jusqu'à **135 €** (trottoir, vitesse excessive...)
- Amende jusqu'à **1 500 €** si la trottinette dépasse les 25 km/h et immobilisation ou confiscation de la trottinette en cas d'infraction grave.

Le respect de ces règles est une condition essentielle au développement harmonieux des mobilités douces. Il engage la responsabilité de chacun et participe à la construction d'un environnement plus sûr, plus apaisé et plus respectueux de l'environnement



Scènes Ouvertes Montsoultoises : changement de formule

Les Scènes ouvertes de Montsoul : la culture en mouvement

À Montsoul, la culture est une aventure collective, et les Scènes ouvertes en sont l'une des plus belles illustrations. Tous les premiers vendredis du mois, d'octobre à juin, l'Espace l'Orée de l'Isle s'anime pour offrir une scène à tous ceux qui rêvent de se produire devant un public, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Une scène ouverte à tous les talents

Que vous soyez amateur, débutant, confirmé ou même très aguerri, que vous chantiez, jouiez d'un instrument ou performiez en groupe, les Scènes ouvertes sont faites pour vous ! Peu importe votre style musical ou votre niveau : la scène vous appartient.

Pour vous accompagner, une équipe de 4 musiciens résidents est présente pour soutenir votre performance si besoin. Vous souhaitez un accompagnement instrumental ? Ils sont là pour vous épauler et sublimer votre prestation. Pour garantir une qualité sonore et visuelle irréprochable, une équipe de techniciens s'occupe de la sonorisation et des éclairages.

Une formule enrichie dès la rentrée de septembre

Pour aller encore plus loin et rendre l'expérience plus accessible et interactive, les Scènes ouvertes évoluent :

- Un site web dédié permettra de suivre toute l'actualité des Scènes ouvertes montsoultoises : dates, programmes, menus du dîner, et bien plus encore.
- Une participation active : grâce à ce site, vous pourrez choisir les morceaux proposés par l'équipe résidente pour être accompagné de manière optimale. Plus de 100 titres sont déjà disponibles, et cette liste évoluera en fonction de vos envies et de vos besoins.



Un dîner-concert pour partager la passion de la musique

Les Scènes ouvertes sont aussi un moment de convivialité. Chaque soirée est l'occasion de partager un dîner-concert, où le public peut découvrir des talents locaux tout en dégustant un repas dans une ambiance détendue.

Alors, prêt à monter sur scène ?

Que vous soyez artiste ou spectateur, les Scènes ouvertes montsoultoises sont une expérience unique à ne pas manquer. Venez vibrer, partager et célébrer la musique sous toutes ses formes.

Rendez-vous tous les premiers vendredis du mois d'octobre à juin, à l'Espace l'Orée de l'Isle. 16 rue de Pontoise.

Portage de livres

Le Pôle Culturel de notre **Communauté de communes Carnelle Pays-de-France** propose un service gratuit de **portage de livres à domicile** destiné aux habitants rencontrant des difficultés à se déplacer, qu'elles soient temporaires ou permanentes. L'objectif est simple : permettre à chacun de continuer à profiter des plaisirs de la lecture, sans avoir à se rendre en bibliothèque.

Une fois par mois, une personne se rend au domicile des bénéficiaires pour leur apporter de nouveaux livres, récupérer ceux qui ont été lus et partager quelques conseils de lecture.

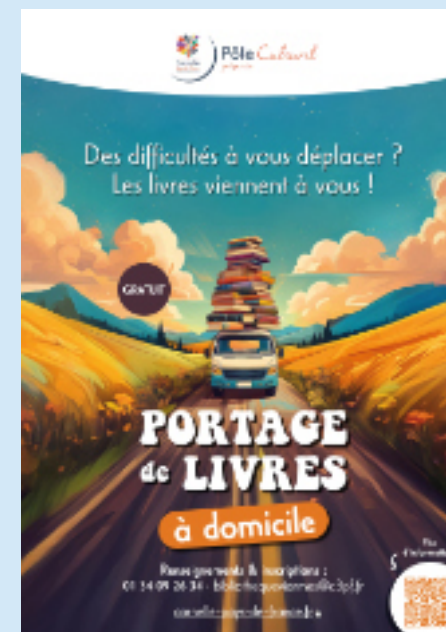
À travers ce service de proximité, la **Communauté de communes Carnelle Pays-de-France** réaffirme son engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous et du maintien du lien social.

Renseignements et inscriptions :

Bibliothèque de Viarmes

Tél. : 01 34 09 26 34

Courriel : bibliothequeviarmes@c3pf-services.fr



Expo Corinne Poplimont

Une belle exposition de Corinne Poplimont à Montsoul

Du 29 au 31 mai, la salle Manuel Castilla de Montsoul a accueilli l'exposition de Corinne Poplimont. Durant ces trois journées, les visiteurs ont pu découvrir un univers artistique riche en sensibilité et en créativité à travers une sélection d'œuvres appréciées du public.

Cette exposition a offert un agréable moment de découverte culturelle et d'échanges. Un rendez-vous artistique qui a su attirer de nombreux curieux et amateurs d'art.



Il était une fois.....la nature.

Comme une enfant je laisse vagabonder mon imagination devant sa grandeur et les créations de Dame Nature.

Mais souvent mes escapades s'arrêtent devant des interrogations.

Comment rester en harmonie avec Elle.

Alors, je laisse les pigments et l'eau, créer des sillons pour que l'impossible devienne sur le papier un monde réel et vivant où la force de cette Vieille Sage me redonne une envie de liberté infinie.

Corinne Poplimont



Rockin'Montsoul 2026

Le samedi 21 mars 2026, l'Espace l'Orée de l'Isle s'est transformée en véritable temple du rock et de la danse pour la 4ème édition du Rockin'Montsoul, un concert placé sous le signe du rock'n'roll et du rétro.

🎵 Une programmation rock et rétro

La soirée a réuni **deux formations emblématiques de la scène rock** :

- **Les Foggy Mountain Rockers**, connus pour leur rockabilly énergique et leur fidélité à l'esprit des années 1950.
- **Black Raven**, groupe originaire de Düsseldorf, proposant un rock'n'roll au son incisif et rétro, très apprécié des amateurs du genre.

Entre les sets des groupes, **DJ Wild Cat** a pris le relais pour des **sets dansants**, invitant le public à se déchaîner sur la piste et à prolonger l'ambiance rock tout au long de la soirée.

🎉 Ambiance conviviale

L'événement, accessible à tous avec **buvette et restauration sur place**, a offert une atmosphère **festive, ouverte et intergénérationnelle**. Les amateurs de rock autant que les passionnés de danse ont apprécié la chaleur du lieu et l'énergie contagieuse de la programmation musicale.

Rockin'Montsoul s'est affirmé comme **une soirée très réussie**, fidèle à l'esprit rock des grandes soirées musicales.



Kermesse Ecole Jules Ferry

La kermesse de l'école Jules Ferry a été une véritable réussite grâce à l'implication, la générosité et la bonne humeur de chacun.

L'Association des Parents d'Elèves Délégués Jules Ferry adresse ses plus sincères remerciements :

A tous les enfants et leurs familles pour leur présence et leur enthousiasme tout au long de cette belle journée.

A la Mairie ainsi qu'aux Élus présents pour leur soutien et leur participation.

Au Service Technique de la commune pour leur aide précieuse dans la préparation et l'installation de l'événement.

A la Police Municipale pour son accompagnement lors de l'installation ainsi que pour sa présence rassurante durant la manifestation.

A Madame Boucher, directrice de l'école, pour son soutien et sa confiance.

A l'ensemble des enseignantes et enseignants de l'école pour leur aide précieuse et leur implication.

Aux animateurs du centre de loisirs pour leur participation et leur disponibilité.

A tous les parents volontaires et bénévoles qui ont donné de leur temps avant et pendant la kermesse. Sans vous, rien n'aurait été possible.

A l'association Arts et Loisirs pour le prêt du matériel de jeux.

Aux Jardins d'Alain pour le prêt de matériel.

A Euroglaçons pour le don de glace, particulièrement apprécié tout au long de la journée.

A nos généreux donateurs qui ont offert des lots pour la tombola :

Café de Montsoul - E. Leclerc Moisselles - Terrakids - Sherwood Parc - Jump Park Chambly - Royal Kids.

Cette journée a une nouvelle fois démontré la force de notre communauté éducative et l'importance de l'engagement de chacun au service des enfants. Nous avons déjà hâte de vous retrouver lors de nos prochains événements !

Les parents d'élèves délégués Jules Ferry.



Salle Manuel Castilla : une première retransmission réussie avec le match France – Sénégal

Mardi 16 juin, la salle Manuel Castilla a accueilli la retransmission sur grand écran du match France-Sénégal, premier rendez-vous d'une série de soirées dédiées au parcours de l'équipe de France lors de la Coupe du monde 2026.

De nombreux habitants, familles, supporters et passionnés de football se sont retrouvés pour partager ensemble cet événement sportif. Les encouragements, les applaudissements et les réactions du public ont rythmé toute la rencontre, faisant de cette soirée un véritable moment de rassemblement pour la commune.

Afin d'offrir aux spectateurs les meilleures conditions d'accueil, un espace bar et restauration de qualité avait été mis en place. Cette formule, particulièrement appréciée, a contribué à faire de cette retransmission un moment de convivialité et d'échanges entre habitants.

Cette soirée marquait le premier rendez-vous d'un programme qui se poursuivra tout au long de la compétition. La ville retransmettra en effet l'ensemble des matchs de l'équipe de France ainsi que la finale, permettant au plus grand nombre de vivre ensemble les émotions de cette Coupe du monde.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué au succès de cette manifestation. Une mention particulière est adressée aux équipes de l'Accueil de loisirs pour leur implication remarquable dans l'organisation et l'accueil du public. Nos remerciements vont également à l'ensemble des services municipaux qui, chacun dans leur domaine de compétence, ont fait preuve d'un engagement exemplaire et d'un investissement sans faille.

La ville souhaite également saluer l'engagement constant des bénévoles de l'association MTA, toujours présents et volontaires pour participer à l'animation de la commune et renforcer le lien social entre les habitants. Leur disponibilité et leur dynamisme ont largement contribué à la réussite de cette soirée.



La sortie des séniors à Montargis

Nos séniors ont passé une journée riche en découvertes à Montargis, surnommée la Venise du Gâtinais pour ses nombreux canaux et ponts. La matinée a commencé par une visite guidée de la ville, plongeant les participants dans son histoire fascinante, où notre guide nous a conté les légendes et histoires locales ainsi que des événements marquants de l'Histoire de France : le château de Montargis, célèbre pour son rôle pendant la guerre de Cent Ans et son lien avec Jeanne d'Arc, le lien privilégié de la ville avec le roi Charles VII, l'église et ses vitraux absolument éclatants, ou encore la vie d'antan sur les chemins de halage, mais aussi les témoignages de l'activité artisanale qui a façonné la ville au fil des âges.

Le déjeuner, servi en milieu de journée à la Brasserie de la Poste, a été un moment de convivialité très apprécié. Dans un cadre élégant rappelant les grandes brasseries parisiennes, chacun a pu déguster une cuisine traditionnelle savoureuse, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

L'après-midi, une balade commentée en bateau sur le Loing a offert une perspective unique sur Montargis : entre les écluses, les vieilles pierres, les berges et les vestiges du passé, les participants ont pu apprécier la douceur de ce paysage à la fois naturel et historique, où la campagne rencontre la cité.

Une sortie alliant culture, nature et plaisir gustatif appréciée de tous.



Gilbert, 42 ans de tournées, une vie de liens au service des montsoultos

Après plus de quatre décennies au service des habitants, Gilbert Boisseron, facteur emblématique de Montsoul, s'apprête à prendre sa retraite. Une page se tourne pour celui qui, bien plus qu'un distributeur de courrier, est devenu au fil des années un véritable lien entre les habitants.

C'est une silhouette familière qui s'apprête à quitter les rues de Montsoul. L'occasion de revenir sur un parcours hors du commun, marqué par la fidélité, l'engagement et surtout, le lien humain.

Né en Guadeloupe, Gilbert arrive en métropole en 1982. Un souvenir encore très vif pour lui : « Il faisait extrêmement froid, un vrai contraste avec mon île d'origine ». Un changement radical qui marque le début d'une nouvelle vie, tant sur le plan personnel que professionnel.

C'est en mars 1984 qu'il intègre La Poste. Deux ans plus tard, il entame sa tournée à Montsoul... et ne la quittera plus. Pendant 42 ans, il arpentera les mêmes rues, distribuant le courrier avec rigueur et constance, tout en tissant, au fil du temps, de véritables liens avec les habitants.

« J'y ai fait toute ma carrière », confie-t-il avec simplicité. Une longévité rare qui lui a permis de voir évoluer la commune, mais surtout de connaître plusieurs générations de montsoultos. « J'ai vu des enfants naître, grandir, devenir adultes... Certains sont partis puis revenus avec leur propre famille. »

À ses débuts, le métier de facteur était bien différent. Gilbert se souvient notamment de la distribution des télégrammes, souvent porteurs de messages importants, remis en main propre. « C'était un métier très humain, avec parfois une forte charge émotionnelle. »

Au fil des années, la profession s'est transformée, se modernisant et se diversifiant. Mais pour Gilbert, l'essentiel n'a jamais changé : le contact avec les habitants. « Chaque tournée est l'occasion d'échanger, de partager quelques mots. Ce lien humain donne toute sa valeur au métier. »

Bien plus qu'un simple distributeur de courrier, Gilbert a souvent joué un rôle de proximité essentiel. Visites à des personnes isolées, services rendus, attentions particulières... autant de gestes qui témoignent d'un profond sens du service. « Parfois, une présence ou un mot suffit. Dans ces moments-là, on se sent vraiment utile. »

Au fil du temps, les relations se sont transformées en liens sincères, parfois presque familiaux. Une richesse humaine qui restera, sans aucun doute, l'un des plus beaux aspects de sa carrière.

Parmi ses souvenirs, Gilbert évoque avec émotion l'ambiance au bureau de poste de Montsoul : « Il y avait beaucoup de solidarité et de fous rires. » Et avec humour, il se remémore aussi ses premières tournées sous la neige : « En venant de Guadeloupe, c'était un vrai défi ! »

Aujourd'hui, alors que l'heure de la retraite approche, c'est avec un mélange de nostalgie et de fierté qu'il regarde le chemin parcouru. « Je pars avec le sentiment d'avoir vécu une belle carrière. »

Pour la suite, Gilbert aspire à profiter de sa famille, notamment de ses petits-enfants, et pourquoi pas, envisager un retour en Guadeloupe, pour retrouver ses racines et un autre rythme de vie.

Avant de tourner cette page, il tient à adresser un message aux habitants : « Je garde de très beaux souvenirs de Montsoul. Merci à tous pour votre accueil, votre gentillesse et tous ces moments partagés. Je n'oublierai jamais les montsoultos. »

Son départ marque la fin d'une époque, mais son souvenir restera durablement dans les cœurs de tous ceux qui ont croisé sa route. Nous lui souhaitons une retraite douce et pleinement méritée.



Figure bien connue des habitants, Gilbert laisse derrière lui 42 ans de souvenirs et de liens tissés au fil des tournées.

Travaux de voiries

la réparation des chaussées

Des voiries en bon état : une priorité pour Montsoul

À Montsoul, l'entretien de notre réseau routier est une préoccupation majeure. Conscients que des voiries en bon état sont essentielles pour la sécurité, le confort et la qualité de vie de tous, nous avons mené une campagne de réparation ciblée et efficace sur l'ensemble de la commune.

Une solution technique performante : l'enrobé projeté à chaud

Pour garantir des résultats durables et résistants, nous avons opté pour un procédé éprouvé : l'enrobé projeté sous pression à chaud. Cette technique permet de réparer les dégradations ponctuelles (nids-de-poule, morcelage, fissures, etc.) avec une excellente tenue dans le temps, tout en limitant les coûts et les perturbations pour les riverains.

Pourquoi une approche de réparation plutôt que de rénovation complète ?

La réfection totale d'une voirie représente un investissement colossal pour une commune comme la nôtre. Par exemple, la rénovation de la rue Parmentier a coûté près de 450 000 € – un budget impossible à généraliser à l'ensemble du réseau communal, d'autant que ces travaux ne bénéficient d'aucune subvention ou aide extérieure.

Face à cette réalité, nous avons fait le choix d'une stratégie pragmatique :

- Prioriser les réparations là où les dégradations sont les plus importantes, pour maintenir un réseau routier sûr et fonctionnel.
- Optimiser les ressources en utilisant des techniques comme l'enrobé projeté, qui offrent un excellent rapport qualité-prix.
- Étaler les interventions d'envergures sur plusieurs années, pour répartir la charge financière sans sacrifier la qualité.



Un Plan Multi-Annuel d'intervention efficace

Notre Plan Multi-Annuel d'intervention est le fruit d'une analyse rigoureuse de l'état des voiries et d'une gestion responsable des finances communales. Grâce à cette approche, nous avons déjà amélioré significativement l'état de nombreuses rues, tout en maîtrisant les dépenses.



Travaux

Rue de Villaines

La première phase de travaux rue de Villaines, destinés à canaliser les ruissellements lors des fortes intempéries, est terminée.

Cela a consisté à créer trois caniveaux transversaux collectant les eaux pluviales pour les diriger vers les canalisations du réseau EP présent rue de la Croix de Montsoul, Allée des Rosiers et rue Charles Perrault.

Une noue a également été créée en face du cimetière en vue de collecter les ruissellements provenant du terrain agricole, pour les canaliser afin qu'ils n'inondent plus la chaussée.

La seconde phase consistera à réaliser une noue sur tout le linéaire du terrain agricole entre la rue de la croix de Montsoul et la RN1. Ce projet est très contraint car il engage les compétences et responsabilités de plusieurs entités : communes de Montsoul et de Maffliers, intercommunalité, propriétaire et exploitant du terrain agricole, SIAH.

L'ensemble de ces travaux est pris en charge par le SIAH.



Vie Associative

L'Union Sportive - Montsoul Baillet Maffliers

Dans un contexte de tensions géopolitiques hyper anxiogène, le club fait toujours preuve d'une **belle vitalité**, avec près de **1.700 adhérents répartis dans 16 disciplines sportives (1)**.

A partir de 3 ans et jusqu'à plus de 80 ans, chaque adhérent y trouve une activité qui répond à ses attentes. C'est le fruit du travail de **tous nos bénévoles qui préparent et animent chaque pratique sportive avec passion**. Félicitations à eux pour leur implication.

L'activité **Sport-Santé** poursuit son **développement**, permettant à des personnes éloignées du sport pour des problèmes de santé, de **reprendre progressivement une activité physique adaptée et personnalisée**.

Les autres disciplines ne sont pas en reste, comme en témoignent les projets engagés et les résultats partagés lors de notre dernière Assemblée Générale.

Notre partenariat est bien ancré avec les trois municipalités de Montsoul, Baillet-en-France et Maffliers, avec la mise à disposition des infrastructures.

Venez nous rejoindre

Christophe HENRIET - Président USMBM

Pour en savoir plus sur nos activités : <https://www.usmbm.club>
N'hésitez pas à nous adresser un message usmbmbureau@gmail.com

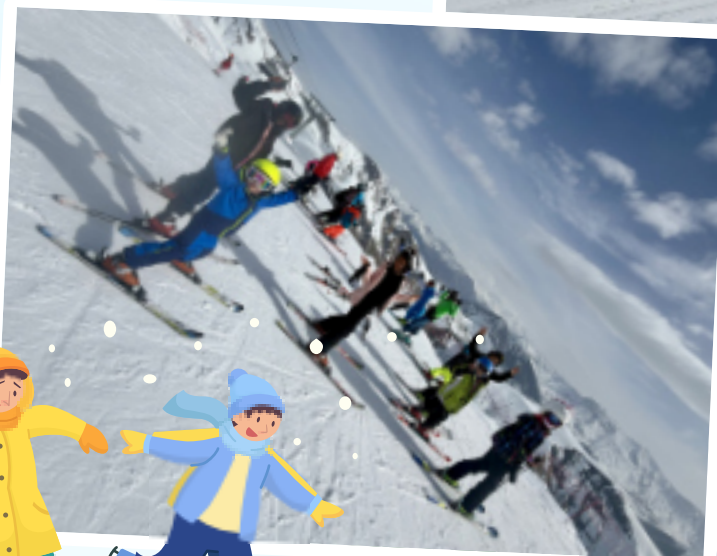


(1) Nos activités : Badminton, Basket-ball, Course à Pied, Football, Golf, Gymnastique Volontaire, Judo, Karaté, Pétanque, Randonnée, Roller, Sport-Santé, Tennis, Tennis de table, Volley-ball, VTT.

Séjour au ski

Du 28 février au 7 mars, 43 enfants de 6 à 17 ans de la commune ont eu la chance de participer à un séjour à la montagne, organisé par la mairie. Une semaine riche en découvertes et en souvenirs.

Les enfants ont pu s'initier ou se perfectionner au ski dans des conditions idéales grâce à un soleil généreux toute la semaine. En plus du ski les enfants ont profité de nombreuses sessions luge, balade et shopping dans la station sans oublier les veillées du soir et les moments jeux au chalet.



Accueil de loisirs

Pendant les vacances d'avril, les enfants de l'accueil de loisirs ont pu profiter d'un programme riche en découvertes, en activités sportives et en sorties variées.

Plusieurs enfants ont obtenu avec succès leur permis vélo, ce qui leur a permis de participer aux différentes balades organisées durant les vacances. Les groupes ont également

profité de sorties très appréciées à Urban Jump et Royal Kids, où chacun a pu se dépenser et s'amuser dans une ambiance conviviale.

Au gymnase, Nicolas a proposé plusieurs initiations sportives permettant aux enfants de découvrir différentes disciplines telles que le basket, le badminton, la Boccia ou encore le futsal. Ces activités ont favorisé l'esprit d'équipe, le respect des règles et le plaisir du sport.

Nous avons également accueilli La Ferme Tiligolo le temps d'une matinée. Les enfants ont beaucoup apprécié l'histoire de Madame Chaussette avant de pouvoir approcher et caresser les animaux présents. Un moment chaleureux et éducatif qui a ravi les petits comme les plus grands.

Les enfants ont également apprécié les sorties en forêt, propices à la découverte de la nature et aux grands jeux en extérieur. De nombreuses activités manuelles ainsi que des jeux sportifs sont venus compléter ces vacances dynamiques et riches en souvenirs.



Club ado

Deux semaines de vacances dynamiques pour le Club Ados de Montsoul

Durant les vacances scolaires, le Club Ados de Montsoul a participé à plusieurs rencontres intercommunales organisées avec les structures jeunesse du territoire, notamment à Domont, mais également à Montsoul. Ces temps d'échange ont permis aux jeunes de différentes communes de se rencontrer et de créer du lien, notamment avec de futurs camarades qu'ils pourraient retrouver plus tard au lycée.

À travers ce programme, les équipes d'animation ont souhaité proposer des loisirs variés, de qualité et accessibles à tous. Les adolescents ont ainsi pu profiter de nombreuses animations internes comme de grands jeux en forêt sous forme d'escape game, ou encore des ateliers cuisine inspirés de « Top Chef », favorisant la créativité et l'esprit d'équipe.

Une place importante a également été accordée aux activités sportives grâce à des infrastructures adaptées, permettant aux jeunes de découvrir différentes pratiques tout en partageant des moments conviviaux.

Parmi les temps forts de ces deux semaines, une soirée de sensibilisation autour de l'usage du téléphone portable a particulièrement marqué les participants. Le principe était simple : chaque jeune déposait son téléphone dans une boîte afin de profiter pleinement de la soirée sans écran. Une expérience appréciée, qui a favorisé les échanges et la communication entre les adolescents.

Autre moment important : un temps de discussion consacré à la création d'un futur Conseil Municipal des Jeunes à Montsoul. Cette rencontre a permis aux jeunes d'échanger sur leurs idées, leurs envies et leur place dans la vie de la commune. Ce projet, actuellement à l'étude, pourrait permettre de renforcer l'implication des adolescents dans les projets municipaux et la vie citoyenne locale.

Ces deux semaines ont confirmé la volonté du Club Ados de Montsoul de proposer des actions éducatives, ludiques et fédératrices au service de la jeunesse du territoire.



Vie Associative



Judo



Présentation de notre section JUDO taïso, self défense et disciplines associées.

Une discipline ouverte et accessible à toutes et tous, porteuse de valeurs citoyennes :

Le JUDO, le meilleur sport pour vos enfants, sous la forme loisirs et/ou en compétition, une école de la vie.

Année toute particulière pour notre Club de JUDO, en effet pour rappel la création de notre section a vu le jour en septembre 1986 , soit 40 bougies d'activité intense.

Nous vous proposons avec des professeurs diplômés d'état, différentes activités de votre choix, un certificat médical en poche, de la motivation, dans une bonne ambiance. Alors venez nous rejoindre, petit et grand, au DOJO. Rendez-vous à la journée des associations en septembre, l'ensemble de notre équipe vous accueillera avec plaisir " au cosec"., possibilité de cours d'essai gratuit ; 3 maximum.

Nous mettons à l'honneur tous nos jeunes en fin de saison sportive, par des démonstrations en présence des familles, des amis, comme chaque année lors de la fête du club.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Président Yves : usmbm.judo@gmail.com

Secrétariat Aurélie : secretaire.usmbm.judo@gmail.com

Tatamicalement

Le Président



Basket



Cette année encore, nos jeunes et nos seniors ont porté haut les couleurs du club et de la commune, avec de nombreuses performances sportives et un engagement exemplaire tout au long de la saison.

Plusieurs équipes se sont particulièrement illustrées :

- U9M : 1ers de leur championnat
- U13F : 1ères de la 2ème division départementale et qualifiées pour la finale du championnat qui se jouera le samedi 30 mai
- U15F : 1ères de la saison régulière en 1ère division départementale et finalistes du championnat
- Seniors Féminines : 1ères de leur championnat, montée acquise en 1ère division et qualification en demi-finale du championnat qui se jouera samedi 23 ici chez nous à Montsoul.
- Seniors Masculins : 2èmes de leur championnat, montée acquise en 1ère division et qualification en demi-finale du championnat idem qui se jouera samedi 23 ici chez nous à Montsoul

Au-delà des résultats, ces équipes représentent de nombreuses heures d'entraînement, l'investissement des bénévoles, des coachs, des familles, ainsi qu'un véritable esprit collectif et associatif.



Gym Volontaire



La section Gymnastique Volontaire de Montsoul vous offre un **cours d'essai** pour une activité de votre choix :

Lieu : dojo de Montsoul - château des Tilleuls - rue de Pontoise

Renseignements au 06 08 42 45 38.

ACTIVITÉS

Gym entretien	lundi	9h-10h
Yoga	lundi	10h-11h
Gym tonic	lundi	18h-19h
Fit'dance	lundi	19h-20h
Pilâtes	mardi	9h-10h
Stretching	mardi	10h-11h
Gym douce	jeudi	9h-10h
Stretching	jeudi	10h-11h
Fit'Pilâtes	vendredi	9h-10h
Fit'ball	vendredi	10h-11h



Le F5 toujours plus haut !

Le F5 toujours plus haut !

La saison 2025-2026 est d'ores et déjà historique pour le F5 Ultimate Flying Disc de Montsoul !

Avec **81 licenciés** (10 de plus qu'en 2025) **dont 34 Montsoultois**, le F5 confirme sa dynamique sportive et sa progression à tous les niveaux, des jeunes jusqu'aux équipes nationales.

Chez les seniors, les résultats sont exceptionnels :

- l'équipe **Open Outdoor** fera son entrée en N1 après un titre en N2 l'année dernière ;
- l'équipe **Open Indoor** fait un très beau parcours en N2 et sera en N1 l'année prochaine ;
- l'équipe **Mixte Outdoor** fait une très belle **3^e place de N2** ;
- l'équipe **Féminine dans le TOP 10 France**.

La formation des jeunes prend de l'ampleur et porte ses fruits. Le club compte désormais un groupe de **19 licenciés U15, 8 U17 et 26 U20**.

Une première historique pour le F5 : grâce à son effectif U15, le club a pu participer à toutes les compétitions de la catégorie et obtenir ses qualifications pour les Championnats de France :

- Vice-champions Île-de-France Indoor Mixte
- 9^e aux Championnats de France Indoor Mixte
- 2^e en Outdoor Île-de-France Mixte et Open

De très beaux résultats pour les U20

Championnats Île-de-France

- Outdoor Mixte : 2^e
- Outdoor Open : 4^e
- Indoor Mixte : 3^e
- Indoor Open : 3^e

Championnats de France

- Outdoor Open : 6^e
- Indoor Open : 3^e
- Indoor Mixte : 6^e

Les Championnats de France Outdoor U15 et U20 restent à venir avec de grandes ambitions : le podium !

Nos jeunes continuent de briller en équipe de France

5 sélections pour le Championnat du monde à Logrono en Espagne

- U20 France Women pour Lalie et Ella MAILLARD (Montsoul)
- U20 France Mixte pour Timothé AMEUR et Louis FERNANDES (Montsoul)
- U20 France Open pour Lucas CHEVALIER (Montsoul)

Le F5 remercie la ville de Montsoul, ses bénévoles, son partenaire l'agence immobilière de Bien Chez Nous et toutes les familles qui accompagnent le développement du club.

Envie de découvrir l'ultimate frisbee ? Rendez-vous au stade municipal de Baillet le samedi matin

Rejoignez-nous!

Et suivez-nous sur instagram [f5.ultimateflyingdisc](#) et sur facebook [F5 Ultimate Flying Disc](#)

"ALL ABOARD"

Sportivement,
Le Bureau du F5.



Chaîne de Vies

L'association « Chaîne de Vies » créée en mai 2018, protège et valorise notre patrimoine historique. Chaîne de Vies a aussi pour vocation d'animer et entretenir la convivialité de nos 3 villages, Baillet-en-France, Maffliers, Montsoul, parfois même de communes voisines et de proposer tous projets susceptibles de valoriser le bien vivre de toutes générations confondues.

Pour le patrimoine, cette année l'association se focalise sur le **pont d'Arcole**, nous rénovons le mur nord, en partie basse pour le moment, puis en totalité avec l'intervention d'une société pour le montage d'un échafaudage en toute conformité, avec l'accord de la municipalité de Montsoul. Le projet de rénovation de la toiture du **lavoir** comme à son origine reste également au cœur de nos priorités.

Pour nos animations, nous avons eu l'honneur de proposer une grande conférence littéraire et historique sur le thème « **Nicolas Delacour, le pouvoir au village au cœur du XVII^e siècle** » une conférence animée par Jean Marc Moriceau historien, professeur émérite à l'université de Caen-Normandie ainsi qu'une deuxième par le même conférencier sur « **l'homme contre le loup, une guerre de deux mille ans** ».

Plusieurs parcours pédestres guidés sont toujours en réflexion et vous seront proposés prochainement.

Nous proposerons pour novembre une grande exposition photos « **Mémoires d'antan à nos jours** ». À travers un cheminement, l'exposition alterne entre grilles et tables thématiques, invitant le visiteur à voyager entre les époques et les récits. Le cheminement explorera les trois communes de Baillet-en-France, Maffliers et Montsoul.

Parce que le patrimoine se transmet aussi par le partage et la convivialité, rejoignez notre association et participez à cette belle aventure humaine.

www.facebook.com/chainedevies.95/
chainedevies95@gmail.com



Arts et Loisirs



Le seul et unique but de notre Association est d'organiser et de promouvoir la créativité et l'épanouissement de chacun à travers les loisirs et les arts.

Nos activités

- Cours, ateliers libres, stages ponctuels
- Sorties en car : musée, château, parc d'attractions, théâtre, comédie musicale, concert, exposition, visite citadine
- Conférences : conférences à thème & conférences sur expositions phares

Les cours, ateliers et sorties sont ouverts à tous les adhérents adultes et enfants.

- Anglais
- Art Floral
- Arts Créatifs enfants
- Atelier peinture dessin
- Bridge
- Cartonage
- Conversation anglaise
- Couture créative
- Dessin, peinture, aquarelle
- Encadrement
- Fantaisies musicales
- Informatique/Numérique
- Les lundis en toute liberté
- Ludothèque
- Œnologie
- Peinture décorative tous supports
- Peinture sur porcelaine
- Peinture sur soie

Adhésion annuelle

- 20€ pour les habitants de Baillet en France, Maffliers et Montsoul
- 25€ pour les habitants des autres communes
- 15€ pour les jeunes de moins de 14 ans



Arts et Loisirs

📍 11 allée Pauline - 95560 Montsoul
 ☎ 01 34 08 77 65
 ✉ arts.et.loisirs@wanadoo.fr
 🌐 www.artsetloisirs95.net

Les élections

Les élections municipales : un moment démocratique essentiel pour Montsoul

Les élections municipales sont bien plus qu'un simple scrutin : elles constituent un temps fort de la vie démocratique locale, où chaque citoyen est invité à s'exprimer et à façonner l'avenir de sa commune. Pour le maire sortant, la campagne est l'occasion de dresser un bilan objectif de la mandature écoulée – non pas pour affirmer que tout a été parfait, mais pour mettre en lumière ce qui a fonctionné et identifier, avec humilité, les axes d'amélioration.

C'est aussi un moment où les listes en présence, qu'elles soient sortantes ou opposantes, exercent leur rôle avec passion. Si la majorité doit rendre des comptes, l'opposition, elle, a pour mission de pointer les dysfonctionnements, parfois avec insistance. Cette dynamique, bien que nécessaire, peut parfois verser dans l'exagération ou la caricature, transformant le débat en un exercice où l'on s'évertue à "appuyer là où ça fait mal".

Vers une nouvelle dynamique : dialogue et partenariat

Pour avancer ensemble et servir au mieux les intérêts de Montsoul et de ses habitants, majorité et minorité doivent dépasser les clivages de campagne. Je connais ce rôle difficile et ingrat : ayant moi-même siégé dans la minorité lors de la mandature 2014, plusieurs de mes colistiers et moi savons à quel point cet équilibre est délicat, et pourtant indispensable pour une démocratie locale vivante.

Le temps est venu de quitter les postures manichéennes et d'adopter une approche plus collaborative, fondée sur l'acceptation mutuelle et un partenariat raisonné. Chacun a sa place et son rôle à jouer : la majorité pour proposer et agir, la minorité pour questionner et enrichir les réflexions.

C'est en tout cas ma conviction profonde. Je serai toujours ouvert à l'écoute et au dialogue, tant qu'il y aura le respect et la volonté de proposer, animé par des intentions sincères et positives, de la part de chacun. Une commune se construit avec toutes ses forces vives, et c'est en unissant nos

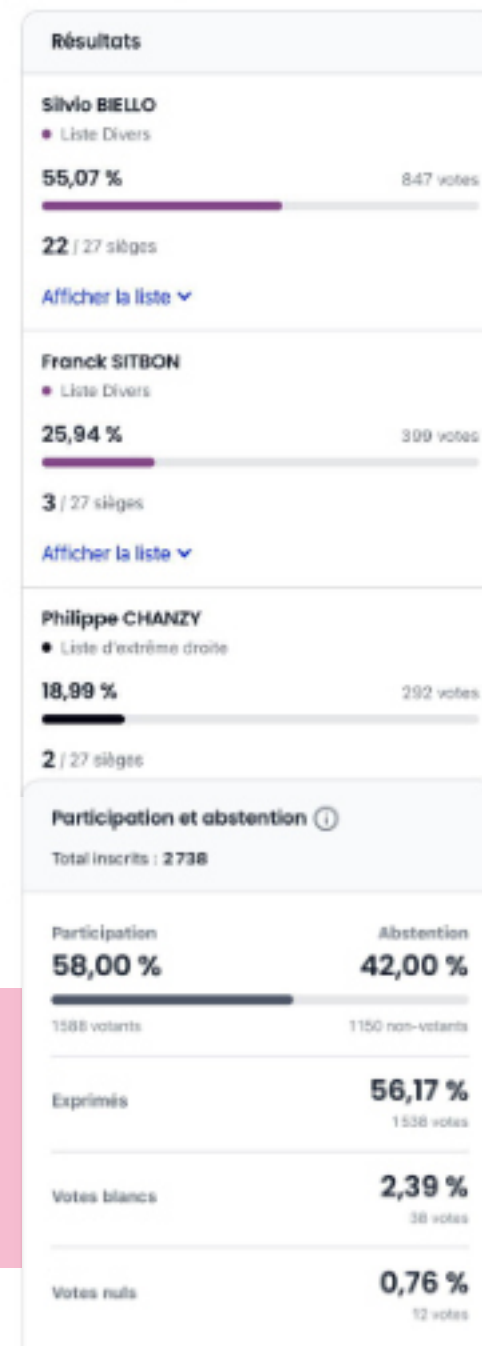
efforts, dans la diversité des opinions, que nous parviendrons à répondre aux attentes de toutes et tous.

Ces élections ont confirmé une chose : les Montsoulois attendent de leurs élus qu'ils travaillent main dans la main, avec pragmatisme et bienveillance. C'est cette voie que je souhaite emprunter, sans renier les débats, mais en les élevant pour qu'ils servent le progrès de notre commune.

Ensemble, continuons à faire de Montsoul un lieu où il fait bon vivre, dans le respect et la confiance partagée.

Silvio Biello

Montsoul (95560) : résultats du 1er tour des élections municipales 2026



Par un jugement rendu le 16 juin 2026, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté la requête présentée par MM. Franck Sitbon, Philippe Chanzy, Michel Sberro, Mmes Dominique Saradin, Françoise Chemla.

Cette requête, déposée les 19 mars et 22 mai 2026, visait à contester les résultats du scrutin des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026 et était dirigée contre les membres de la liste « Progrès et Intérêt Communal », conduite par M. Silvio Biello.

Guide des bons comportements citoyens

« Notre qualité de vie passe par le respect de règles. »



TRANQUILLITÉ & NUISANCES SONORES

Notre qualité de vie passe par le respect de règles. Moins on fait de bruit, mieux on s'entend. Les bruits de voisinage portent atteinte à la qualité de la vie et à la tranquillité. En journée, on parle de tapages diurnes, ils peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils sont intensifs ou répétitifs. Lorsqu'ils sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne. Les français placent le bruit au premier rang des nuisances de la vie quotidienne.

Article R 1336-5 de la santé publique Travaux, bricolage et jardinage : La tonte ou le bricolage sont autorisés aux jours et horaires suivants : Semaine : de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30 Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Arrêté préfectoral du Val d'Oise n°2009-297

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts, et ce par mesure d'hygiène.

Il est de la responsabilité des propriétaires de chiens de ramasser les déjections déposées par leur(s) compagnon(s) à quatre pattes. Il en va de la propreté de notre village et du respect de notre cadre de vie. Plusieurs toutounettes sont installées sur notre territoire communal



LAISSES ET MUSELIÈRES

« Ne les laissons pas libres ! »

Tout animal domestique est à la charge et à la garde de son propriétaire, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur de son habitat. Le maître reste, dans tous les cas, responsable des dommages causés. Pendant la promenade dans les espaces publics (espaces verts, rues, trottoirs, ...) les animaux ont l'obligation d'être tatoués ou pucés et tenus en laisse en

permanence. Ils sont interdits dans les parcs d'enfants. Il faut à chaque instant pouvoir maîtriser votre animal, plus particulièrement lors de rencontres avec des personnes, surtout d'enfants, de cyclistes et aussi d'autres chiens. Les chiens classés dangereux de 1ère et 2ème catégorie doivent être obligatoirement déclarés en mairie, muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Article R632-1 du Code Pénal

Animaux domestiques :

La loi ne pénalise pas directement les cris d'animaux mais sanctionne par contre les propriétaires ou ceux qui en ont la garde. Le cri d'un animal domestique est considéré comme étant un trouble sonore dès lors qu'il est soit répétitif, soit durable, soit d'intensité avérée.

Arrêté préfectoral du Val d'Oise n°2009-297

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DEVANT VOTRE DOMICILE

« Le trottoir, c'est pour les piétons ! »

Les services techniques de la mairie nettoient régulièrement la voie publique. En complément de ces actions, il incombe par Arrêté municipal 03/2019 aux propriétaires ou locataires d'assurer le nettoyage de l'intégralité des trottoirs et caniveaux sur toute la longueur de leur façade ou clôture, en toute saison. Ce nettoyage concerne le balayage, le désherbage naturel mais aussi le déneigement et le verglas. En cas d'accident, la responsabilité du domicilié est engagée.

Articles 1382 et 1383 du code civil.

JARDINS/ESPACES VERTS ET PATRIMOINE

« La nature nous le rendra bien ! »

TAILLE DES HAIES

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres. Les arbres et haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Article L671 du Code civil

Les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire à partir de la limite de propriété.

Le maire peut contraindre d'élaguer en adressant une injonction. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut faire appel à une entreprise et les frais afférents aux opérations seront à la charge des propriétaires négligents.

Arrêté Municipal 03/2019

Attention, entre le 1^{er} avril et le 31 juillet, les travaux sur les haies et arbres sont interdits sous peine d'amendes pour cause de nidification des oiseaux.

Arrêté BCAA du 4 avril 2015



BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS

« Ne jouons pas avec le feu ! »

Les feux de plein air, de tous déchets, verts ou autres, sont interdits par arrêté préfectoral et passibles d'amende. Pour les évacuer en déchetterie, deux adresses :

Tri-Or

95660 CHAMPAGNE SUR OISE

95270 VIARMES

Tél. 0 800 089 095

POUBELLES

La présence de poubelles privées sur la voie publique n'est possible qu'à compter de 18h la veille du passage des éboueurs jusqu'au soir du jour du ramassage. Pour connaître les jours de collecte, nous rappelons que le calendrier Tri-Or est disponible en mairie et sur leur site.

DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE

« Engagez-vous pour la planète ! »

Il est interdit de cracher, d'uriner ou de jeter sur la voie publique tout objet ou matière susceptible de salir (chewing-gums, mégots, papiers, masques, divers emballages, etc...).

TAGS, GRAFFITIS ET DÉGRADATIONS DU MOBILIER URBAIN

« On s'exprime sur une toile mais pas sur le patrimoine ! »

Il est interdit de taguer les installations publiques comme privées. Quand le mobilier public est dégradé, ce sont les impôts locaux qui servent à payer les réparations. Préservons la beauté de notre commune et de notre cadre de vie.

Article 322-1 du Code pénal

En cas de dégradation accidentelle, merci de le signaler à la mairie.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Aux abords des écoles et de la gare : Les stationnements anarchiques sont un réel danger pour tous. Il est désolant de constater le total manque de civisme de certaines personnes qui garent leur véhicule où bon leur semble, sans penser aux dangers pour les autres.

Devant votre domicile : On ne peut revendiquer aucun droit particulier sur la partie du domaine public qui longe sa propriété, chacun peut y stationner à partir du moment où il respecte les règles et n'empêche pas d'aller et venir.

Utiliser ses poubelles ou procéder à un marquage au sol devant son domicile est strictement interdit et passible d'une amende.

Un véhicule en stationnement abusif, dit « ventouse ou tampon » plus de 7 jours à la même place peut être verbalisé voire enlevé par la fourrière.

Article R417-9 du Code de la route.

VITESSE ET CIRCULATION DES VÉHICULES NON IMMATRICULÉS

« Usagers des routes, levons le pied ! »

En agglomération, il est rappelé que la limitation de la vitesse est réglementée à 50 km/h. Certaines portions, comme les abords des écoles sont réduites à 30 km/h, comme indiqué en plusieurs endroits de la commune.

Un piéton heurté à 50 km/h décède dans 45% des cas, à 30 km/h la proportion tombe à 5%.



ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé ! »

Il est strictement interdit de consommer de l'alcool sur la voie publique sous peine d'amende

Arrêté municipal 38-2020 du 06/07/2020



CAMBRIOLAGES

« Ne tentons pas le voleur ! »

En cas d'absence, demander si possible à un voisin de veiller sur votre domicile. Il peut par exemple, ouvrir les volets dans la journée, relever le courrier afin d'éviter les signes révélateurs d'un logement inoccupé. Il est recommandé de signaler à la gendarmerie ses dates de vacances. Un formulaire « Opération Tranquillité Vacances » est disponible sur Internet. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.

Enfin, attention à ne pas laisser de messages sur répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux révélant les dates ou la durée de votre absence.

En cas de présence suspecte, signaler en composant le 17, les véhicules et/ou les individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux ou s'apprêtant à commettre un délit et indiquer des éléments précis d'identification : type, marque et couleur des véhicules, immatriculation, tenue vestimentaire, etc. voire les signes de repérage laissés parfois par les malfaiteurs.

Vie Pratique

Bus 9518 : Cergy - Roissy Charles de Gaulle

La ligne de bus 9518 permet de rejoindre facilement l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle (Roissy) sans passer par Paris.

Au départ de la gare de Montsoult-Maffliers, ce bus assure une liaison directe vers Roissypôle en une vingtaine de minutes seulement. Une solution pratique aussi bien pour les voyageurs que pour les personnes travaillant sur la plateforme aéroportuaire.

La ligne fonctionne principalement en semaine, avec plusieurs départs dans la journée. Elle offre un trajet confortable, avec des places assises et la possibilité de transporter des bagages.



Économique et rapide, la ligne 9518 constitue une alternative intéressante à la voiture ou aux trajets avec correspondances.

Pensez-y pour vos prochains déplacements vers l'aéroport !

Le Conseil municipal des Jeunes

Le Conseil municipal des jeunes : une nouvelle voie pour l'avenir de Montsoult

À Montsoult, nous croyons en l'intelligence collective et en la force des idées nouvelles. C'est pourquoi, dès la rentrée de septembre, nous lançons une initiative ambitieuse et inspirante : le Conseil municipal des jeunes (CMJ). Ce projet s'inscrit dans notre volonté de donner la parole à celles et ceux qui incarneront demain notre commune, tout en renforçant le lien entre les générations.

Pourquoi un Conseil municipal des jeunes ?

Parce que les jeunes ont des choses à dire, des idées à partager et des envies à concrétiser ! Le CMJ sera un espace d'écoute, d'échange et d'action, où les 11-17 ans pourront :

- Exprimer leurs attentes et proposer des projets concrets pour améliorer la vie à Montsoult.
- Participer activement à la vie locale, en apportant un regard frais et innovant sur les enjeux de notre commune.
- Apprendre la citoyenneté en comprenant le fonctionnement des institutions et en s'initiant au débat démocratique.

Un projet fédérateur et formateur

Le CMJ ne sera pas qu'un simple cadre de discussion : ce sera un véritable laboratoire d'idées, où les jeunes pourront imaginer, créer et agir pour leur commune. Que ce soit pour organiser des événements, améliorer les espaces publics ou lancer des initiatives solidaires, leur imagination et leur énergie seront des atouts précieux pour Montsoult.

Ce projet est aussi l'occasion de renforcer les liens entre les générations. En travaillant main dans la main avec les élus et les services municipaux, les jeunes membres du CMJ découvriront le sens de l'engagement et comprendront que chacun peut contribuer à faire avancer les choses.

Ensemble, faisons de Montsoult une commune encore plus dynamique, solidaire et innovante.



ATELIER ÉQUILIBRE

PRÉVENTION DES CHUTES

Rester debout, garder sa confiance, préserver son autonomie !

AMÉLIORER son équilibre et sa mobilité

PRÉVENIR les chutes au quotidien

GAGNER en confiance et en autonomie

12 MERCREDIS À 15H30
À PARTIR DU 30 SEPTEMBRE

MAISON MARIANNE MONTSOULT

Atelier adapté à tous • Encadré par un professionnel
Convivialité • Bienveillance • Plaisir de bouger ensemble

Prenez soin de vous, restez en mouvement !

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION
Valérie Geoffroy | 01 34 73 93 19

Prif PROJET ASSOCIATION
SPORT VITALITÉ DÉPARTEMENTAL

Sécurité

Police municipale

Afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route et de lutter plus efficacement contre les excès de vitesse, la police municipale s'est récemment dotée d'un cinémomètre, un appareil permettant de mesurer la vitesse des véhicules en circulation. Cette nouvelle acquisition s'inscrit dans une politique globale de prévention et de sécurité routière menée par la municipalité. Grâce à cet équipement, les agents de la police municipale pourront désormais effectuer des contrôles de vitesse sur l'ensemble du territoire communal, notamment dans les zones sensibles comme les abords des écoles, les quartiers résidentiels ou les axes particulièrement fréquentés. Le cinémomètre permettra non seulement de détecter les dépassements de vitesse, mais aussi de sensibiliser les automobilistes à l'importance du respect des limitations. En effet, la vitesse excessive demeure l'une des principales causes d'accidents de la route. L'objectif principal de cette dotation vise à inciter les conducteurs à adopter un comportement plus responsable au volant et à réduire les risques d'accidents. Avec cette nouvelle acquisition, la commune affirme sa volonté de renforcer la sécurité routière et de protéger l'ensemble des usagers, qu'il s'agisse des automobilistes, des cyclistes ou des piétons. Pour rappel, le respect du Code de la route reste la meilleure garantie pour préserver la sécurité de tous.



Parole à la minorité

EPA - Montsoul Avec Bon Sens

Montsoultoises, Montsoultois,

Nous tenons particulièrement à remercier les électrices et électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales récentes. Il est regrettable que la campagne électorale ait été entachée de diffamations et de mensonges. L'honneur et le respect sont des valeurs que certains oublient vite.

Le programme proposé par notre équipe était raisonnable et de bon sens, nous ne regrettons rien et ne changeons pas un mot à celui-ci. Désormais dans l'opposition au conseil municipal, nous resterons très vigilants au respect de la loi et des droits des citoyens. Nous souhaitons dénoncer la réalité trop longtemps dissimulée.

La situation municipale se dégrade continuellement, et malgré les promesses électorales enjolivées de belles paroles et de tracts longs et soporifiques, nous vous laissons juger par vous-même :

La propreté des voiries très discutable.

Le stationnement fréquemment anarchique.

La sécurité des piétons peu assurée (passages piétons non entretenus, aménagements PMR inexistant, etc.).

La conception des ronds-points faite au « doigt mouillé » par des personnes visiblement peu compétentes dans le domaine.

Les entraves systématiques à l'installation des médecins dans le village (mails restés sans réponses, locaux proposés ridiculement petits et inadaptés, etc.)

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive.

Toutefois afin que vous puissiez recevoir l'information qui vous est due, un collectif sera prochainement créé afin que vous puissiez nous rencontrer, échanger des remarques et propositions et disposer d'une information personnalisée.

Nous vous souhaitons de belles vacances.

Merci de votre confiance

Chères Montsoultoises, chers Montsoultois,

Les élus de Montsoul Ensemble vous adressent leurs sincères remerciements. Votre confiance nous honore et nous engage.

Si nous siégeons dans la minorité, nous comptons y tenir pleinement notre rôle : vous rendre compte clairement des décisions prises au Conseil municipal et de leurs conséquences pour notre commune. Nous serons présents en commissions, sur le terrain, et attentifs à chaque habitant.

Ce travail commence dès maintenant. Lors du Conseil municipal du 20 avril 2026, nous avons voté contre le Budget primitif 2026, en raison de l'évolution préoccupante de l'endettement communal.

Entre 2024 et 2026, l'encours de la dette de la commune est passé de 1,16 à 1,83 million d'euros, soit + 58 %. Surtout, le Budget primitif 2026 prévoit lui-même une capacité de désendettement de 10,38 ans – c'est-à-dire le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser sa dette en y consacrant toute son épargne. Ce niveau dépasse le seuil de vigilance fixé à 10 ans pour les communes, alors qu'il n'était que de 2,9 ans en 2024.

Cette trajectoire engage l'avenir financier de Montsoul. Nous estimons qu'elle mérite un véritable débat et davantage de transparence, plutôt qu'une simple approbation. C'est le sens de notre vote.

Au-delà de ce dossier, nous resterons attentifs à toutes les décisions qui engagent l'avenir de Montsoul – aménagements, services publics, patrimoine, cadre de vie – et porterons des propositions alternatives chaque fois que ce sera utile.

À celles et ceux qui n'ont pas voté pour nous, sachez que nous nous considérons aussi comme vos élus. Nous défendrons l'intérêt général de tous les Montsoultois, sans distinction.

 C'est avec vous, et pour vous, que nous nous engagerons tout au long de ce mandat.

 Pour nous écrire : contact@montsoul-ensemble.fr

Franck Sitbon, Françoise Chemla, Michel Sberro



Activité économique

Office notarial

Des notaires proches de chez vous !

En octobre 2016, notre commune a vu s'implanter l'OFFICE NOTARIAL DE MONTSOULT, acteur économique et juridique de notre territoire, fondé par Maître Virginie CHOUDY lauréate du concours des offices créés.

Depuis près de dix ans, cette étude notariale s'est imposée comme un partenaire incontournable pour les habitants, les entreprises et les collectivités locales. Avec une équipe de cinq salariées, dont une notaire salariée arrivée en 2020, Maître Valérie LALONDE, l'Office allie expertise juridique et proximité, offrant des services adaptés aux besoins de chacun.

Une aventure humaine et professionnelle

Fondé avec l'ambition de répondre aux attentes des particuliers et des professionnels, l'office a su se développer grâce à la confiance de ses clients. Que ce soit pour des transactions immobilières, des contrats de mariage, des pactes civils de solidarité, des successions, des donations, des testaments, des transmissions patrimoniales, des divorces ou des conseils juridiques dans tous les domaines du droit et notamment en droit de la famille, droit de l'urbanisme ou droit des sociétés, l'équipe met un point d'honneur à accompagner chaque projet avec rigueur, humanité et bienveillance.



Une nouvelle étape : l'arrivée d'un associé à l'automne 2025

À l'automne 2025, l'Office notarial a franchi une nouvelle étape avec l'arrivée d'un nouvel associé permettant de renforcer les compétences de l'étude et d'élargir son champ d'action, tout en maintenant la qualité de service qui fait sa réputation. Pour Maître Christophe POITOU cette intégration représente une opportunité de s'investir pleinement dans la vie locale et de contribuer au dynamisme économique de notre territoire.

Natif de l'ISLE ADAM et habitant dans le Val d'Oise, Maître POITOU a tout d'abord exercé dans notre département puis, pendant une dizaine d'années, dans les Yvelines dont sept ans en qualité de notaire salarié.

Un engagement au service du territoire

Au-delà de son activité, l'Office notarial s'implique activement dans la vie de la commune. Partenaire des événements locaux et acteur du lien social, il incarne les valeurs de proximité et de responsabilité qui animent notre communauté.

Faire appel à son notaire, c'est choisir la sécurité juridique, la transparence et la proximité.

N'hésitez plus à pousser la porte de l'Office pour venir les rencontrer afin qu'ils vous apportent le conseil adapté à vos besoins et anticipez ainsi la réalisation des situations qui vous préoccupent.



Du nouveau chez Leroy Merlin Montsoul : Votre magasin se réinvente !

Comme vous l'avez sans doute remarqué, le magasin Leroy Merlin traverse actuellement une grande phase de transition avec la démolition de l'ancien site.

Pour continuer à vous servir au quotidien, **Leroy Merlin vous accueille temporairement dans un magasin entièrement neuf mais provisoire !** Certes un peu plus petit en taille, mais tout aussi achalandé !

En coulisses, **un nouveau magasin se prépare et verra le jour courant avril 2027.**

L'objectif ? Vous offrir une expérience d'un haut niveau de qualité, avec une dimension majeure ! Ce futur bâtiment a été pensé en grand et en beau.

Vous y découvrirez :

- De beaux espaces, modernes, lumineux et inspirants.
- Des rayons XXL pour un choix maximal et inédit.
- Un espace de restauration convivial pour faire de vos courses un vrai moment de détente.
- 700 places de parking pour mieux vous recevoir.

Une telle métamorphose demande un peu de patience. **Leroy Merlin remercie chaleureusement ses clients pour leur fidélité et leur adaptabilité face aux désagréments et changements liés aux travaux.**

En attendant, toute l'équipe du magasin Leroy Merlin reste à votre entière disposition.



Merci de votre fidélité ! Nous sommes **ravis de vous accueillir** dans notre magasin transitoire.
Rdv en avril 2027 dans votre futur magasin

-  1 magasin de **9500 M²** de surface de vente
-  1 magasin Jardin de **1500 m²**
-  1 cour des matériaux de **5000 M²**

-  **700** places de parking
-  **25** quais de retrait marchandises



Le saviez-vous ...

Sur le futur site du nouveau magasin Leroy Merlin se trouvait dans les années 1900 une distillerie.



On peut tout construire ensemble même l'avenir

Des pizzas à déguster au Paris Montsoul



Bonne nouvelle pour les amateurs de pizzas ! Le Paris Montsoul propose désormais un service de pizzas à emporter ou à déguster sur place de 12 h à 14 h et de 18 h à 21 h 30.

N'hésitez pas à venir découvrir la carte et à profiter de cette nouvelle offre gourmande au cœur de Montsoul.



Naissances



30/12/25 Alân UNLUBAYIR
01/01/26 Jade POULARD
11/02/26 Adrian WILK
18/03/26 Isaac DIRIL TESSIER
29/03/26 Keoni CUVILLIER
11/05/26 Serena CHEMLA CHOLET

Mariages



07/02/26 Julien LEMAIN et Mélanie OGEL
18/04/26 Boris ESTEBAN et Cécilia MAZÉ
09/05/26 Ghislain BONNEL et Solène MARGOT

Décès



17/12/25 Charles DE GREEF
14/01/26 Fernande MARCHESSEAU Veuve CANCE
08/02/26 Jean-Pierre MALET
11/02/26 Christiane DUBRULLE Veuve CANDONI
29/03/26 Jacques VOGEL
20/05/26 Victoire HUGUES Veuve CLÉMENT

Liste non exhaustive établie avec l'accord des familles

Solution Mots Croisés N°9

	V		S		A		Q		B		N		O
V	I	C	T	O	R	H	U	G	O		A	A	R
	O	L	E		T	R	A	N	S	E	P	T	
P	L	O	M	B			S	O	S		O	T	E
	L	C			R	A	I	M	U		L	E	P
M	E	H	A	R	I		M	E		F	E	L	E
	T	E	N	O	R		O		V	I	O	L	E
I	L	S		S	A	R	D	A	I	G	N	E	
	E		L	A		A	O	R	T	E			E
O	D	E		C	A	S		C	R	A	Y	O	N
	U	S	S	E		A	B	B	A		O	U	F
A	C	M	E		E		T	O	I	T	U	R	E
		E	T	A	T		S	U	L	L	Y		R
F	O	R	E	T		O		T			O	B	
	R	A		E	N	C	H	A	S	S	U	R	E
E	G	L	I	S	E		U	N	E	S		I	L
	U	D		U	R	A	E	T	E		S	O	L
B	E	A	T	I	F	I	E		S	E	I	N	E

AU-DESSUS DE SAINT- PIERRE PREND L'AIR	ESPRIT REBELLE TRAVERSE LA CHAMPAGNE	SOURD DES 2 OREILLES SPARTE	PAROLE PERDUE	MAUVAIS FOIE FRÈRE SERVANT	VAUT 3 POINTS DÉMENT	ASSEMBLÉE EN DÉSORDRE CAP AU SUD
			AU PIED DU MUR			
ÉMIRAT PETIT ET BIEN INFORMÉ			BLANC OU COCO IL FAIT BONNE FIGURE			
						SPÉCIALITÉ DE BATTEUR OSMIUM AU LABO
FRÈRES DE RACINE MONNAIE COURANTE				ILS BOUCHENT LES TROUS	MACHIN À DE GAULLE AUTREFOIS, C'ÉTAIT NON	
		MARCHONS AU PAS TUBE À L'ITALIENNE				POINT D'EAU
PRÉCÉDA LE VIETNAM	TROMPEUSE NUL EN LATIN					ENTRE DANS LE CERCLE LA BONNE MESURE
			MIS AU RÉGIME	MENACE DE ROMPRE CHANTAIT EN GREC		
ACTIVITÉ PORTUAIRE	MAROUAS LA PAGE HÉROS DE LA GUERRE DE TROIE				COULEUR CAFÉ A L'AVANTAGE	
				AFFAIRE À SUIVRE FACTEUR DE PIANOS		
PETIT COCHON SOUS SOL			DERNIÈRE LEVÉE INVENTA		QUART DE SESTERCE REPASSA EN TÊTE	LETTRE GRECQUE
	CHANGEA DE CLIMAT	GLACE À L'EAU TERRE À BRULER				RÉFUTERAS
GUIDE LE NOVICE ÂNE SAUVAGE				PEUPLE DE GAULE		
				DÉSIGNATION SANS EFFETS		CHIFFRES ROMAINS TELLURE AU LABO
DANS LA GAMME MANGEA		ACCORD PARFAIT				MAL EXPRIMÉ
			PASSERA À LA MACHINE			
ÉLÉMENT DE VALEUR QUI VIENT DE DERRIÈRE		LE BURUNDI SUR LE WEB	FUME EN SICILE			ACCROCHÉ DANS LES ARBRES
			GAULOISE		VIEUX	

AGENDA



Les communes de Baillet-en-France, Maffliers et Montsoul organisent le

FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase de Montsoul - 29, rue Emile Combres



**SAMEDI
05
SEPTEMBRE
de 9h à 14h**



www.montsoul.fr